

# Iso dB

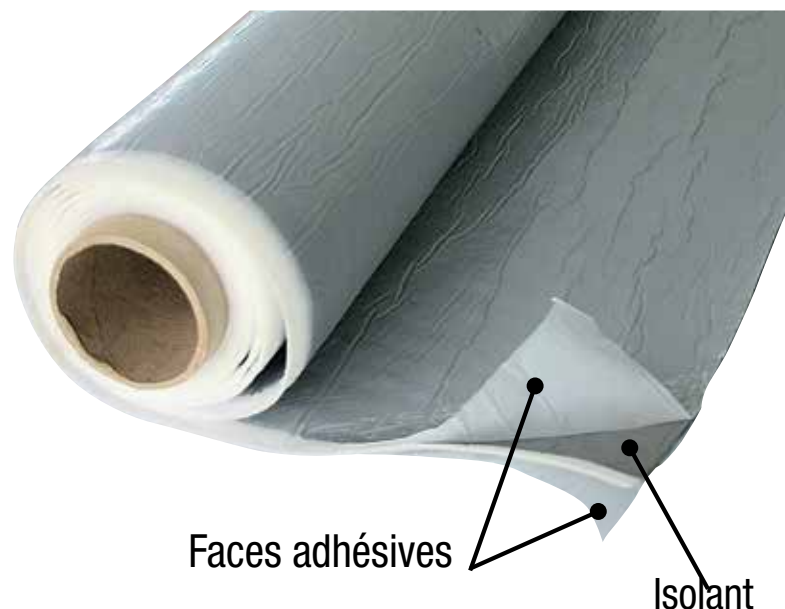
## **SYSTÈME DE FIXATION POUR PARQUET AVEC ISOLATION PHONIQUE (18 DB)**



**18 dB** Isolation  
phonique

# Iso dB

## SYSTÈME DE FIXATION POUR PARQUET AVEC ISOLATION PHONIQUE (18 DB)



**18 dB** Isolation phonique

- Isolation phonique (18 dB)
- Barrière contre l'humidité
- Facile à poser
- Ecologique : sans émanation de COV.

Compatible sur plancher chauffant et rafraîchissant si utilisation de l'isojonction



### Descriptif

Iso dB est un système deux en un, assurant à la fois la fixation du parquet sur la chape et agissant comme sous-couche d'isolation phonique. Sans séchage ni réticulation, Iso dB est prêt à l'emploi et permet une mise en œuvre rapide des surfaces. Ce produit est composé d'une couche de mousse polyéthylène prise en sandwich entre deux couches de butyle adhésif.

### Domaine d'application

ISO dB permet la fixation des parquets massif et contrecollés de toutes essences de bois, tout en améliorant les performances acoustiques conformément à la Réglementation Acoustique du 1<sup>er</sup> janvier 2000 et aux D.T.U. en vigueur. ISO dB est compatible sur chauffage au sol basse température.

### Compatibilité des parquets

Caractéristiques des parquets pouvant utiliser l'ISO dB sont :

- Parquets massifs ou contrecollés de 9 à 23 mm d'épaisseur et en produits finis (vernis, huilés, etc...)
- Largeur de 70 à 130/140 mm pour les parquets massifs et jusqu'à 260 mm pour les contrecollés
- Pose uniquement à l'anglaise ou coupe de pierre.

Tous les autres parquets ne sont pas compatibles. Nous consulter en cas de doute.

### Caractéristique

Épaisseur environ :	3,2 mm
Masse surfacique environ :	2,8 kg/m <sup>2</sup>
Composition :	adhésif Butyl / Mousse polyéthylène / Adhésif Butyl
Performances acoustiques	LW=18 dB
Test au caisson climatiseur	NF B 54 008 comportement satisfaisant**
Température d'application :	+ 5 °C < T < + 40 °C
Température de service : -	30°C < T < + 80 °C
Résistance thermique	0,0052 m <sup>2</sup> K/W
Format : 1 m x 5 m	soit des rouleaux de 5 m <sup>2</sup> . Poids du rouleau = 14 kg

\* Rapport de mission, estimation des performances acoustiques d'un revêtement de sol associé à une sous-couche en pose collée.

\*\* Rapport d'essai d'orientation d'aptitude à l'emploi d'une sous-couche à parquet N° 404/08/105 du 25/06/08 (réalisé par le FCBA)

## Préparation des supports

Les supports pouvant recevoir ISO dB sont : Le béton et enduits à base de liants Hydrauliques, l'aluminium, le verre, le carrelage, les panneaux à base de bois (medium, contreplaqué, l'OSB et les panneaux agglomérés).

**LES SUPPORTS DOIVENT ÊTRE PROPRES, DÉPOUSSIÉRÉS, SECS <10%, ET RIGIDES.** Dans le cas de supports friables, poreux ou fragiles, il convient de les stabiliser avec du primaire P100. Ils doivent également être plan et débarrassé de toute aspérité susceptible de perforer l'ISO dB.

## Mise en œuvre

Dérouler ISO dB et coller le sur la chape, en retirant progressivement le protecteur siliconé.

Eviter la formation de bulles d'air et maroufler convenablement pour assurer une bonne adhérence.

Découper l'ISO dB à l'aide d'un cutter. Les raccords doivent se faire bout à bout sans superposition.

**EFFECTUER UNE POSE À BLANC AU PRÉALABLE.**



## Mise en œuvre de l'isojonction



## Sécurité

- Eviter le contact avec la peau • Conserver hors de la portée des enfants • - Fiche de sécurité sur demande

## Conservation-stockage

12 mois à partir de la date de fabrication, dans l'emballage d'origine non ouvert à l'abri de l'humidité  
Stocker à l'abri de l'humidité, du gel, dans un local correctement ventilé et à une température maximale de 30 °C. Un stockage à une température supérieure à 30°C peut entraîner des difficultés pour enlever le protecteur.

# PV d'essai d'isolation phonique



## 5- Essai n°1 : Amélioration de l'isolation au bruit de choc $\Delta L$

Demandeur : DESIGN PARQUET

Fabricant de la sous-couche : OLINS SAS

Dénomination commerciale de la sous-couche : ISO DB

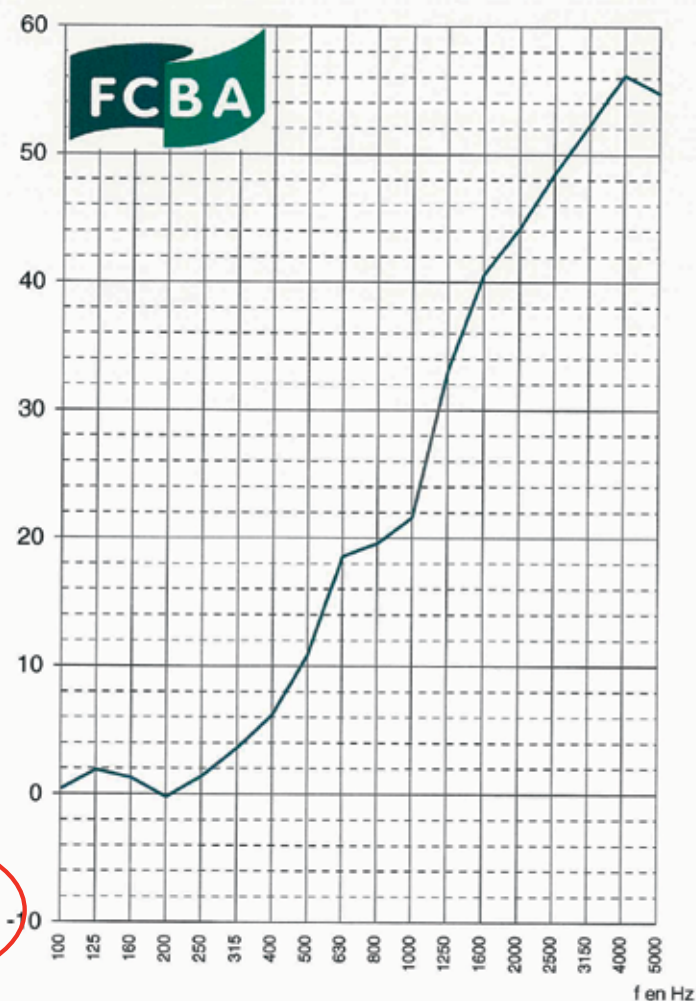
Fabricant de parquet : DESIGN PARQUET

Nature revêtement de sol : Parquet massif 10 mm

Date d'essai  $L_{n0}$  : 22/01/09  
 Date d'essai  $L_n$  : 27/01/09  
 Référence dalle : Dalle C  
 Volume salle de réception : 57 m<sup>3</sup>  
 Surface testée : 15,2 m<sup>2</sup>  
 Température du plancher : 17,2°C  
 Température de l'air en salle d'émission : 17,5°C  
 Humidité relative en salle d'émission : 55 %

Fréquence ( Hz )	$L_{n,0}$ (dB)	$\Delta L$ (dB)
100	60,7	0,4
125	67,2	1,9
160	66,3	1,3
200	67,7	-0,2
250	68,8	1,4
315	67,4	3,6
400	67,5	6,2
500	67,6	10,9
630	68,8	18,6
800	69,4	19,6
1000	68,7	21,6
1250	69,8	33
1600	70,4	40,6
2000	69,6	44,2
2500	69,4	48,5
3150	69,5	52,3
4000	68,8	56,2
5000	66,9	54,8 +

$\Delta L$  en dB



$\Delta L_W \geq$	18 dB
$C_{i,\Delta}$	-11 dB

(+) : bruit de fond

## PV d'essai de collage sous caisson climatique



### RAPPORT D'INTERPRETATION ATTESTATION DE RESULTATS D'ESSAI

Essai N°404/09/9-2

#### Essai d'aptitude à l'emploi d'une sous couche à parquet

A l'issue de l'essai ci-dessus référencé, les résultats obtenus permettent d'attester que la sous couche **ISO DB** de la société

**DESIGN PARQUET  
ZA LE MONTIGNE EST  
35 370 TORCE**

testée avec un parquet massif en lames de chêne de 14 mm d'épaisseur et de 130 mm large a satisfait aux exigences de la norme NF B 54 008 de 2007.

De ce fait, elle est réputée donner satisfaction au collage de tout parquet

- massif de 14 mm d'épaisseur ou moins et de 130 mm de large ou moins,
  - contrecollé de 14 mm d'épaisseur ou moins et de 260 mm de large ou moins,
- sous réserve que ses conditions de mise en œuvre respectent les préconisations du fabricant et les exigences de la norme NF P 63 202 (DTU 51.2 « Parquets collés »).

Commentaires :

Les résultats obtenus en regard des exigences de la norme NF B 54 008 en vigueur appellent les remarques suivantes :

- > Le parquet n'a présenté aucune trace de décollement.
- > Les variations dimensionnelles du parquet sont relativement élevées mais sont restées contenues.
- > Les joints entre lames sont restés dans la tolérance admise par la norme (1,50 mm maximum enregistré pour 2,00 mm maximum admis).
- > Les flèches de tuilage n'ont pas dépassé 0,27 mm à l'issue du séjour en atmosphère sèche pour 0,50 mm maximum admis.
- > Les désaffleurements entre lames n'ont dépassé que pour une lame sur 10 (à 0,35 mm) le désaffleurement maximum admis de 0,30 mm, ce dépassement étant dû à un défaut d'usinage de cette lame.
- > La planéité générale est restée satisfaisante avec une flèche maximale de 2,80 mm pour 5 mm maximum admis.

**Claude MONNIER**

Ingénieur Parquet  
Revêtements Sols & Murs

---

### **Recommandations**

Nos conseils techniques d'utilisation, exprimés oralement, par écrit ou au moyen d'essais, sont donnés au mieux de nos connaissances. Ils constituent de simples indications qui n'engagent pas notre responsabilité. Ces valeurs sont données à titre indicatif et ne peuvent en aucun cas être considérées comme des spécifications. Dans la mesure où il ne nous est pas possible de contrôler la mise en oeuvre du produit et compte tenu de la diversité des matériaux et des utilisations possibles,

les utilisateurs devront effectuer les tests nécessaires afin de déterminer si le produit convient à l'utilisation spécifique pour laquelle il en sera fait usage.

### **DESIGN PARQUET**

P.A. de TORCÉ Est • Montigné

35370 TORCÉ • FRANCE

Tél. +33 (0)2 99 49 66 66 • Fax +33 (0)2 99 49 66 67

E-mail France : [commercial@designparquet.fr](mailto:commercial@designparquet.fr)

E-mail Export : [export@designparquet.fr](mailto:export@designparquet.fr)

[www.designparquet.fr](http://www.designparquet.fr)